

LP ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine(s) ministériel(s) : Sciences, technologies, santé

PLUS D'INFOS

Durée : 1 an

Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

- * Apprentissage
- * Formation continue
- * Formation initiale
- * Contrat de professionnalisation
- * Alternance

Nature de la formation : Diplôme national

Présentation

“ [Voir l'ensemble de nos formations en acoustique](#) ”

Objectifs

La Licence Professionnelle Acoustique et Vibrations (LP AV), de [l'offre de formations de l'Institut d'Acoustique - Graduate School](#) (IA-GS) en lien avec la [Faculté des Sciences et Techniques](#), a pour principaux objectifs de :

- * former des spécialistes de niveau II dans le domaine de l'acoustique et des vibrations, capables d'intervenir dans les secteurs des transports, des services, de l'environnement, des matériaux...
- * favoriser l'acquisition de compétences professionnelles en mesures et modélisations acoustiques et vibratoires.
- * favoriser l'insertion en entreprise grâce à une formation comprenant des enseignements théoriques et pratiques dispensés par des spécialistes de l'acoustique et des vibrations (enseignants-chercheurs et industriels), et un stage de 13 semaines en entreprise.

Cette Licence Professionnelle vise à former des techniciens spécialisés dans les mesures acoustiques et vibratoires et leurs diagnostics.

Savoir faire et compétences

Les compétences attendues à l'issue de cette formation sont les suivantes :

Compétences transversales, linguistiques, informatiques et méthodologiques

- * S'exprimer à l'oral et à l'écrit en anglais en utilisant un vocabulaire générique et technique.
- * Prendre la parole en public pour présenter un projet.
- * Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- * Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- * Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- * Développer une argumentation avec un esprit critique.

Compétences disciplinaires

- * Effectuer des mesures acoustiques et vibratoires.
- * Contrôler le résultat des mesures ou simulations réalisées.
- * Traiter le résultat des mesures ou simulations réalisées.
- * Calibrer, contrôler la conformité d'étalonnage et de fonctionnement d'un sonomètre.
- * Organiser la planification de mesures et d'analyses.
- * Analyser les besoins du client, les données techniques et proposer une étude.
- * Étudier la faisabilité et le coût d'un projet et proposer des solutions techniques et financières.
- * Suggérer une assistance technique aux différents clients.
- * Analyser le résultat des mesures, essais, analyses ou simulations réalisées.
- * Réaliser des simulations à l'aide de codes numériques dédié à l'acoustique et aux vibrations.

Compétences professionnelles

- * S'adapter à son environnement de travail
- * Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- * Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- * Caractériser et valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel.
- * Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.

Les + de la formation

Les professionnels interviennent à hauteur d'environ 200 h sur 550 h

SMS Recrutement & Formation : cabinet de ressources humaines intervient à hauteur de 18h dans le Module d'Aide à l'insertion Professionnelle

14 professionnels interviennent dans le module professionnalisant pour 180h de cours et TP, il s'agit des entreprises : LASA ; Ouest Acoustique, Acoustique Audio Conseil, Centre de Transfert de Technologie du Mans, Acoustique & Conseil, SNECMA, Renault, IFSTTAR, Cerema, Valéo, Cetiat, CETIM, Cellule Bruit de la ville du Mans.

Contenu de la formation

Le syllabus détaillé (description des cours) est téléchargeable dans le bandeau en haut de la page.

Cette Licence Professionnelle vise l'insertion directe des étudiants. Elle n'a pas pour objectif une poursuite d'étude.

Il est possible d'intégrer la licence professionnelle à partir de la L2 AV et la L2 PC (parcours Physique) de Le Mans Université.

Cette LP ne comprend pas d'option.

Organisation de la formation

- *Parcours LP AV (Facultatif)*
 - LP AV - parcours classique
 - *LP AV - parcours classique (Obligatoire)*
 - Bases de l'Acoustique et des Vibrations
 - Mesures acoustiques et vibratoires
 - *Mesures acoustiques et vibratoires (Obligatoire)*
 - Acoustique Expérimentale
 - Vibrations Expérimentales
 - Perception
 - Outils pour l'acoustique
 - *Outils pour l'acoustique (Obligatoire)*
 - Traitement du Signal
 - Logiciels pour l'acoustique
 - Culture générale
 - *Culture générale (Obligatoire)*
 - Anglais
 - Expression Scientifique & Technique
 - Aide à l' Insertion Professionnelle
 - Cours professionnels
 - *Cours professionnels (Obligatoire)*
 - Acoustique des salles et du bâtiment
 - Acoustique des transports et environnement
 - Génie civil, matériaux et thermique
 - Vibrations et acoustique industrielles
 - Bruit, santé et normes
 - Projet tutoré
 - Stage FI
- LP AV - parcours alternance
 - *LP AV - parcours alternance (Obligatoire)*
 - Bases de l'Acoustique et des Vibrations
 - Mesures acoustiques et vibratoires
 - *Mesures acoustiques et vibratoires (Obligatoire)*
 - Acoustique Expérimentale
 - Vibrations Expérimentales
 - Perception
 - Outils pour l'acoustique
 - *Outils pour l'acoustique (Obligatoire)*
 - Traitement du Signal
 - Logiciels pour l'acoustique
 - Culture générale

- *Culture générale (Obligatoire)*
 - Anglais
 - Expression Scientifique & Technique
 - Aide à l' Insertion Professionnelle

- Cours professionnels
 - *Cours professionnels (Obligatoire)*
 - Acoustique des salles et du bâtiment
 - Acoustique des transports et environnement
 - Génie civil, matériaux et thermique
 - Vibrations et acoustique industrielles
 - Bruit, santé et normes

- Projet tutoré
- Stage Alternants

Contrôle des connaissances

Les modalités sont disponibles [en ligne](#)

rubriques :

- * Modalités de contrôle des connaissances générales
- * Modalités de contrôle des connaissances spécifiques à chaque formation

Conditions d'accès

Pour être accueilli dans les formations conduisant à la licence professionnelle, vous devez justifier :

- * soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle
- * soit, dans les mêmes conditions, de la validation de 120 crédits ECTS dans le cadre d'un cursus de licence
- * soit, dans les mêmes conditions, d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu, au même niveau, par une réglementation nationale
- * soit d'une validation d'études, d'acquis ou d'expériences professionnelles

Le dépôt de candidatures se fera en ligne sur l'application de [candidatures](#) de l'université

Si vous êtes en reprise d'études, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Si vous êtes étudiant étranger, nous vous invitons à consulter au préalable la [page dédiée](#)

Public cible

La LP concerne les étudiants issus de :

- * Licence AV de Le Mans Université
- * Licence Physique-Chimie (PC) Parcours Physique de Le Mans Université
- * DUT Mesures Physiques (MP)

* BTS Audiovisuel option métiers du son

Un module de remise à niveau en Acoustique et Vibrations de 50h existe pour favoriser la diversification de l'origine des étudiants.

Insertion professionnelle

“ [Voir les résultats de l'enquête Ministérielle sur le devenir des diplômés de LP et Master](#) ”

Fonction : Techniciens mesure spécialisés en Acoustique et Vibrations

Type d'entreprise :

- * Bureaux étude ou bureau de contrôle (45%)
- * Entreprise liées au transport (21%)
- * Grands groupes dont la spécialité est l'acoustique et les vibrations industrielles (23%)

Contacts

BROUARD Bruno

Bruno.Brouard@univ-lemans.fr

Contact administratif

Secrétariat Licence Acoustique et Vibrations

elisabeth.dubois@univ-lemans.fr

Tel. 02 43 83 36 23